



Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occitanie
de l'Éducation Nationale - www.felco-creo.org/

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse,
Bordeaux, Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

La Felco est affiliée à le FLAREP (www.flarep.com/) et à l'APLV : <http://www.aplv-languesmodernes.org/>

Olivier PASQUETTI
Président de la FELCO

Lo 19-04-2025

à

mesdames et messieurs les sénateurs et sénatrices
de l'association des amis du Félibrige et de la langue d'oc
monsieur le Capoulié Paulin Reynard

Objet : création de l'association des amis du Félibrige et de la langue d'oc au Sénat

Madame, monsieur le Sénateur
Monsieur le Capoulié du Félibrige

Notre association d'enseignants d'occitan-langue d'oc dans l'enseignement public vient d'apprendre la création de l'association des amis du Félibrige et de la langue d'oc et s'en réjouit.

Le Félibrige, dont certains de nos adhérents sont membres, partage avec la FELCO, chacun dans son domaine propre, la même idée d'une langue d'oc commune aux régions situées entre l'Atlantique et les Alpes, et jusqu'au nord du Massif Central, dans toute la richesse de ses variations locales, « *Dis Aup i Pirenèu* », comme l'a formulé Frédéric Mistral.

Nous saluons donc la naissance de cette association, au moment même où le sénateur Max Brisson prépare un rapport sur la façon dont l'Education nationale applique la loi Molac de mai 2021, complétée par la Circulaire langues et cultures régionales du 14-12-2021 - <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>¹.

Les échos qui nous parviennent du terrain sur la situation de l'enseignement de l'occitan, comme des autres langues régionales, sont inquiétants.

Nous ne doutons donc pas que vos adhérents prendront part aux débats que le rapport Brisson entraînera. Ils pourraient par exemple adresser au Ministère des questions écrites ou orales portant sur l'indispensable développement de l'enseignement de l'occitan-langue d'oc complétant celles que nous avons relevées et publiées sur notre site internet : <https://www.felco-creo.org/04-03-25-les-interventions-des-senateurs-concernant-les-langues-regionales/>.

¹ Voir sur notre site : <https://www.felco-creo.org/la-circulaire-du-14-12-2021/>

Au-delà, dans la mesure où un même corpus législatif et réglementaire organise l'enseignement des langues de France, peut-être serait-il utile, comme c'est le cas à l'Assemblée Nationale, que se constitue au Sénat un groupe d'études consacré à l'ensemble des langues de France.

La FELCO, bien entendu ne manquera pas de vous tenir informé.es de la situation de l'enseignement de nos langues et de vous fournir, si vous le souhaitez, toutes les suggestions susceptibles de nourrir vos réflexions et vos interventions en faveur de l'enseignement de notre langue.

P/O Olivier Pasquetti, président de la FELCO,
Marie-Jeanne Verny, cosecrétaire